



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

<b>Identification de la préparation</b>	<b>C4931A</b>
<b>Selectability number</b>	81
<b>Utilisation de la préparation</b>	Impression jet d'encre
<b>Identification de la société</b>	Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef 1140 Brussel/Bruxelles België/Belgique
<b>Téléphone en cas d'urgence</b>	
<b>Belgique Centre anti-poison</b>	070 245 245
<b>Service HP chargé des effets sur la santé</b>	
<b>(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)</b>	1-800-457-4209
<b>(Ligne directe)</b>	1-503-494-7199
<b>Informations générales</b>	
	32 2 729 71 11
<b>N° d'appel du support client HP</b>	
<b>(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)</b>	1-800-474-6836
<b>(Ligne directe)</b>	1-208-323-2551
<b>Date de révision</b>	13-Dec-2004
<b>Numéro SDS</b>	18071

## 2. Composition/Information sur les composants

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
Eau	7732-18-5	< 90	231-791-2	
Diol aliphatique	Propriétaire	< 10	Propriétaire	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 5	210-483-1	Xi, R36/38
Substitut de sel de phthalocyanine N° #1	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xi, R36

**Commentaires sur la composition** Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements. Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

## 3. Identification des dangers

<b>Examen d'Urgence</b>	Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.
<b>Effets aigus sur la santé</b>	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Contact avec la peau

### *Diol aliphatique*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

### *pyrrolidone-2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

## Contact avec les yeux

### *Diol aliphatique*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

### *pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

### *Substitut de sel de phthalocyanine N° #1*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

## Inhalation

### *Diol aliphatique*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

### *pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

## Ingestion

### *pyrrolidone-2*

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

## Effets potentiels sur la santé

### Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux.

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

### Effets chroniques sur la santé

Aucun à notre connaissance.

### Caractère cancérigène

Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP ou OSHA.

## Autres informations

L'encre Cyan n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 4. Premiers secours

### Procédures de premier secours

<b>Œil</b>	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
<b>Peau</b>	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Obtenir une assistance médicale en cas de développement ou de persistance des irritations.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Point d'éclair et méthode</b>	> 200 ° F; coupe fermée Pensky-Martens
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Voir la section 10.
<b>Moyens d'extinction</b>	Poudre chimique sèche, CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée ou mousse régulière.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Risques inhabituels d'incendie et d'explosion</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Procédures particulières de lutte contre l'incendie</b>	Aucun n'est établi.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un équipement de protection individuel approprié.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Procédures en cas de fuite ou de déversement de matière</b>	Enlever avec un absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

## 7. Manipulation et stockage

<b>Manipulation</b>	Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Stockage</b>	Conservé hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

<b>Seuils limites d'exposition</b>	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.		
Belgique - Limites d'exposition professionnelle - TWA			
Substitut de sel de phthalocyanine N° #1	Propriétaire	0.2 mg/m <sup>3</sup> VLE (fumes); 1 mg/m <sup>3</sup> VLE (dusts and mists)	



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Equipement de protection individuelle

<b>Général</b>	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
<b>Mesures d'hygiène</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
<b>Directives d'exposition</b>	Utilisation dans un secteur bien aéré.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>pH</b>	7 - 8
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau
<b>Gravité spécifique</b>	1 - 1.2
<b>Contenu COV</b>	< 3 %
<b>Point d'éclair</b>	> 200 ° F
<b>Viscosité</b>	> 2 cp
<b>Densité de la vapeur</b>	> 1 (air = 1,0).
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité</b>	Non déterminé
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Cyan

---

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.
<b>Incompatibilité</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

---

## 11. Informations toxicologiques

Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

---

## 12. Informations écologiques

**Toxicité en milieu aquatique** CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) => 750 mg/L

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque déposée) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 14. Informations relatives au transport

**Général** Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.

### IATA

**Nom d'expédition correct** Non applicable

**Classe de risque** Non applicable

**Exceptions d'emballage** Aucun

**Numéro d'identification (UN)** Aucun

**Groupe d'emballage** Non applicable

## 15. Informations réglementaires

**Réglementations internationales** Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

**Marquage CE** Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

## 16. Autres informations

**Informations relatives au fabricant** Hewlett-Packard Company  
1000 NE Circle Boulevard  
Corvallis, OR 97330-4239 US

### Définition(s) de la phrase de risque de l'ingrédient

R36 Irritant pour les yeux.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Autres informations** Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

**Date de publication** 13-Dec-2004

**Révision** 1

**Remplace le feuillet daté du** 06-Oct-2004

### Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.



invent

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Le Produit chimique Soustrait Le Service
<b>CERCLA</b>	Compensation de réponse et acte environnementaux complets de responsabilité
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Tasse Ouverte De Cleveland
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>NTP</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Loi Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>TLV</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils